

« ...nous n'avons pas le droit d'être des chiens muets et des sentinelles muettes... »

Charles de Foucauld part pour l'Algérie tout de suite après son ordination presbytérale, célébrée le 9 juin 1901. Il est accueilli par le Préfet apostolique du Sahara, Charles Guérin, un père des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) âgé seulement de 35 ans. Charles s'installe dans l'oasis de Beni Abbès (1200 km au sud-ouest d'Alger) le 28 octobre 1901 et très vite il prend conscience du grand travail missionnaire qu'il faut faire. Dans une longue lettre au Préfet apostolique, du 4 février 1902, il décrit toutes les œuvres qu'il voit comme nécessaires et raconte celles dont il peut s'occuper. Une partie importante de son temps est consacrée justement à l'accueil, décrit dans les lignes ci-dessous.

D'une lettre à Charles Guérin – « nous n'avons pas le droit d'être des chiens muets et des sentinelles muettes »

— Pour les *esclaves*, j'ai une petite chambre où je les réunis et où ils trouvent toujours gîte, accueil, pain quotidien, amitié ; peu à peu je leur apprends à prier JÉSUS. Depuis le 15 janvier, jour que leur petite chambre a été terminée, j'en ai eu toutes les nuits à la Fraternité, par la grâce de Dieu... avec plus de vertu de ma part, plus d'intelligence, et plus de ressources on les grouperait encore bien mieux ! Je vois parfois vingt esclaves par jour.

— Les *voyageurs pauvres* trouvent aussi à la Fraternité un humble asile et un pauvre repas, avec bon accueil et quelques paroles pour les porter au bien et à JÉSUS : mais le local est étroit, la vertu du moine et son savoir-faire sont moindres encore : plus de vertu, d'intelligence, de ressources permettraient de faire bien plus de bien... Il faut absolument avoir des locaux séparés pour les hommes libres et les esclaves : ils ne font pas bon ménage ensemble, et on n'a pas les mêmes choses à dire aux uns et aux autres... Je ne puis guère recevoir qu'une quinzaine d'hôtes en ce moment dans quelque temps, une trentaine, car je continue à bâtir il faudrait pouvoir en recevoir plus encore... Je vois parfois trente ou quarante voyageurs par jour.

— Les *infirmes et vieillards abandonnés* trouvent ici un asile avec le toit, la nourriture et des soins... Mais quels soins insuffisants, et quelle pauvre nourriture !... Et je ne puis recevoir que ceux qui s'entendent avec les autres, faute de locaux séparés... et je ne puis recevoir en aucune façon les femmes : or les femmes plus encore que les hommes auraient besoin d'un hospice de vieillards... Le peu que je fais me montre les besoins sans y remédier... Il faudrait plus de vertu, d'intelligence et de ressources... Trois ou quatre vieux m'ont déjà demandé à être hôtes perpétuels de la Fraternité.

[...] Ayez la bonté de me donner une ligne de conduite pour les esclaves. Jusqu'à nouvel ordre, voici ce que je fais : loin de leur prêcher la fuite ni la révolte, je leur prêche la patience

et de rester où ils sont, leur disant qu'avec le temps Dieu leur donnera le soulagement et la liberté, qu'il les soulagera d'autant plus vite qu'ils le serviront mieux, qu'ils cherchent « Dieu et la justice et que tout le reste leur sera donné par surcroît ». Mais en même temps je ne cache pas à mes amis français que cet esclavage est une injustice, une immoralité monstrueuse et qu'il est de leur devoir de faire leur possible pour le supprimer... À Madagascar, le général Galliéni a d'un trait de plume, en un jour, supprimé l'esclavage, alors que certains Malgaches possédaient huit cents esclaves et qu'il se tenait des marchés d'esclaves nombreux : les officiers ici et dans les postes voisins (Taghit, etc.) sont tous unanimes à désirer l'abolition de l'esclavage, l'affranchissement, mais il faudrait que l'ordre leur en soit donné de haut ; car c'est *par ordre du général Risbourg*, ordre confirmé par le colonel Billet , que l'esclavage est maintenu : ils ont déclaré hautement en entrant dans le pays qu'il ne serait rien changé à l'état des esclaves. Bien plus, un officier de Bureaux arabes auprès de qui un pauvre esclave des marabouts de Kerzaz s'était réfugié a été forcé par *ordre formel* du général Risbourg de le rendre à ces marabouts qui l'avaient réclamé au dit général : avec de tels précédents, les Bureaux arabes, malgré leurs désirs d'affranchissement et de justice, n'osent agir sans ordre...

Je remets la chose entre vos mains : remettez-la, si vous le voulez, entre celles de Mgr Livinhac qui, ayant, je pense, dans un mois ou cinq semaines, Joseph du Sacré-Cœur à Maison-Carrée, pourra avoir par lui tous les renseignements les plus complets sur le nombre et la condition des esclaves... S'il y a lieu de faire des démarches, de faire faire des interpellations à la Chambre ou au Sénat par des députés ou sénateurs catholiques, Mgr Livinhac et vous me ferez faire ce qu'il faudra... D'un côté nous ne sommes pas chargés de gouverner, mais de l'autre nous sommes chargés « d'aimer le prochain comme nous-mêmes », de « faire pour les autres ce que nous voudrions qu'on fit pour nous », et par conséquent de prendre les moyens nécessaires pour soulager ces infortunés : « ce que nous faisons pour eux, nous le faisons pour JÉSUS... ce que nous négligeons de faire pour eux, c'est pour JÉSUS que nous négligeons de le faire »... D'ailleurs nous n'avons pas le droit d'être des chiens muets et des sentinelles muettes : il nous faut crier quand nous voyons le mal, et dire hautement : « *Ce n'est pas permis* », et « *Malheur à vous, hypocrites !* ».

Dirigez-moi, bien-aimé et très vénéré Père, et dites-moi ce que j'ai à faire dans cette question des esclaves ... Il me semble qu'il ne faut jamais prendre notre parti du mal mais le combattre de toutes nos forces.

Je suis toujours seul : je ne suis pas assez fidèle pour que JÉSUS me donne un compagnon — encore moins *des*. Je suis surchargé de travail extérieur : priez pour que je sois ce que JÉSUS veut de moi... Je suis de mon mieux le petit règlement que vous connaissez... Chrétiens et indigènes connaissent notre maison sous le nom de « la Fraternité », cela m'est doux...

Le texte intégral de la lettre est publié dans CHARLES DE FOUCAULD, *Correspondances sahariennes. Lettres inédites aux Pères blancs et aux Sœurs blanches (1901-1916)*, CERF, Paris 1998, 63-80.